

Marsillacques 27 juil 86

Monsieur le Directeur

Je viens de lire dans la dernière livraison des Matériaux, le compte rendu de votre communication à la section d'Anthropologie, du Congrès de Nancy, relative aux sépultures à deux degrés. J'avais déjà vu le résumé de cette communication dans les journaux politiques. Quoique le fait que je vais vous signaler, ne se rapporte pas à l'époque de la pierre polie, peut être aura-t-il quelque valeur comme argument en faveur de votre thèse.

J'ai fouillé l'année dernière, dans la commune d'Aubais (Gard), une sépulture qui renfermait trois squelettes, des poteries et un bracelet en bronze.

Or voici la description de cette sépulture, et la disposition singulière d'un des inhumés.

La tombe est formée de pierres plates, brutes, posées de champ, recouvertes de trois dalles

grosière. Elle est parfaitement close. Sa longueur est de 1 m 88 centimètres et sa largeur de 0,78 centimètre environ. L'orientation est S.N. Deux des squelettes, un homme et une femme (la femme a un bracelet au bras droit), sont couchés côte à côte, les têtes sont au Sud. Aux pieds se trouvent un plat et une urne.

Le troisième squelette, c'est celui qui est intéressant, appartient ~~aussi~~^à un homme. Il est dans le coin N.O. du caisson à côté des poteries. L'individu a été mis là accroupi, les jambes repliées sous les cuisses; les vertèbres sont en place, les bras sont ramenés sur la poitrine, cet individu est à peu près dans la position de ceux que les gravures nous représentent dans la nécropole de l'île de Chiric. Mais cet individu n'a pas tête.

La mâchoire inférieure seule se rencontre entre les jambes; quant au crâne, nous le retrouvons parfaitement conservé, à l'autre extrémité du caisson, à un mètre 90 cent de là, à côté des têtes de ses deux

compagnons et sur la même ligne qu'elle.

Je joins ci contre un plan, qui pour si imparfait qu'il soit, vous donnera toujours une idée de la chose.

Comment expliquer cette singulière inhumation? Tant il admettre que cet homme fut enseveli après avoir été décapité? Mais alors pourquoi la mandibule inférieure n'est-elle pas avec le crâne?

Deux hypothèses seules me paraissent admissibles: Ou, l'individu a été enseveli entier dans ce coin du caisson, et plus tard après la disparition des chairs, la tombe ayant été ouverte, sa tête a été mise à l'endroit où nous la retrouvons, ou bien, on n'a apporté là qu'un squelette.

Dans l'un et l'autre cas, même dans le premier, je vois un exemple d'enterrement à deux degrés.

On objectera que cette sépulture est de l'âge du bronze, mais si votre théorie est vraie pour cet âge, pourquoi ne le serait-elle pas aussi pour l'époque néolithique?

Je profite de l'occasion, Monsieur le

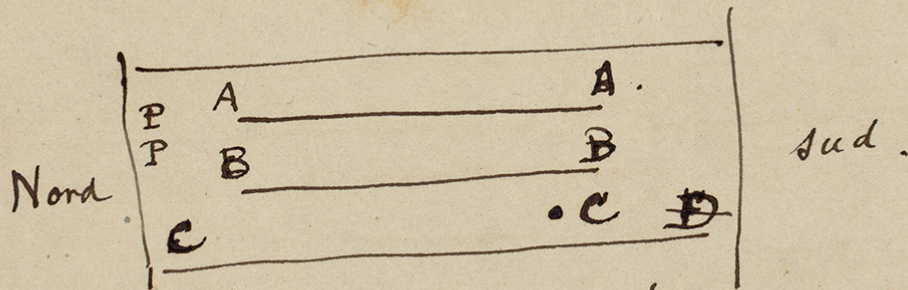
922498/1314

Directeur, pour vous demander, chez quel
libraire, il me serait possible de trouver
votre livre sur l'âge de la pierre dans
les souvenirs populaires. A Paris, Remusat
et les autres, répondent qu'ils ne l'ont
pas; serait-on plus heureux à
Coulance?

Veuillez agréer, Monsieur le
Directeur, l'assurance de mes
meilleurs sentiments

D^e J. Mangin

927 498 1315



AA, BB, deux squelettes étendus ; C, corps accroupi, D
tête de ce corps.

927498/1316



A Place du squelette sans tête

B } Poteries
B }

C tête du squelette écrasé dans le coin A.

(Les crânes sont ici séparés par un intervalle, mais en réalité le crâne C était en contact avec son voisin)